

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 01961 Numéro SIREN : 442 424 701 Nom ou dénomination : 3 C FINANCES
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2019 sous le numéro de dépôt B2019/004538

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : B2019/004538
n° de gestion : 2002B01961
n° SIREN : 442 424 701 RCS Lyon

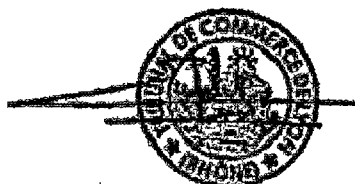
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 08/02/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

3 C FINANCES - Société par actions simplifiée
37 rue Francine Fromont Chez Cne 69120 Vaulx-en-velin -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

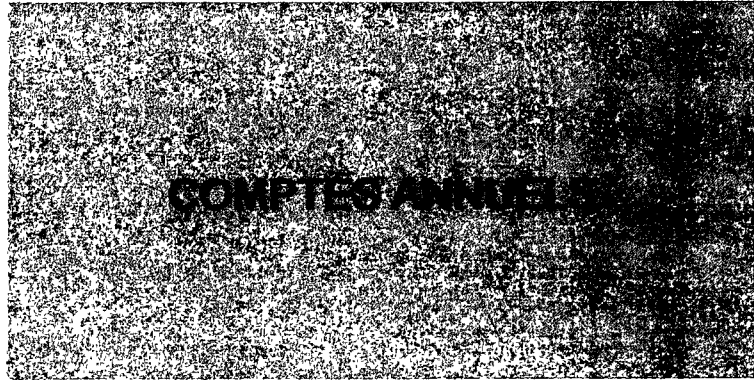
Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5207956

4538



 Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	283 300	8 500	274 800	274 800
Créances rattachées aux participations	1 158 314	520 536	637 778	703 467
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 441 614	529 036	912 578	978 267
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				774
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 783		5 783	5 561
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 783		5 783	6 335
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 447 398	529 036	918 361	984 602
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			1 158 314	1 190 210
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

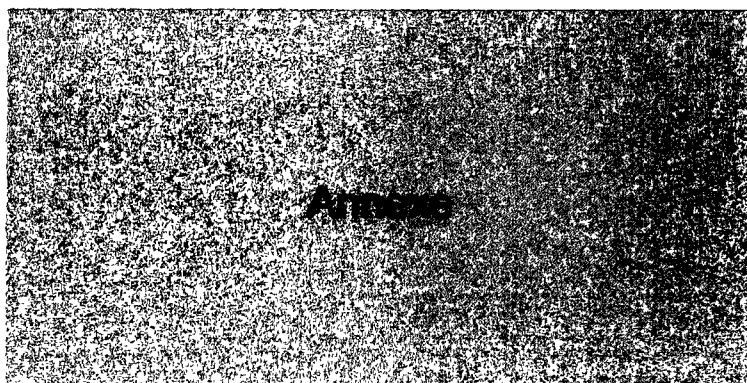
	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	900 000	900 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	23 894	23 894
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	262 753	262 753
Report à nouveau	-432 318	-425 739
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-18 125	-6 579
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	736 204	754 329
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	178 171	226 863
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 986	3 410
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	182 157	230 273
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	918 361	984 602
 (1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	182 157	230 273
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)				
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			5 966	6 764
Impôts, taxes et versements assimilés			162	1 091
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			6 128	7 855
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-6 128	-7 855
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			20 851	28 348
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			4 252	12 790
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			25 104	41 137
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			33 793	33 549
Intérêts et charges assimilées (4)			3 308	7 581
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			37 101	41 130
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-11 997	7
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-18 125	-7 848

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 269
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		1 269
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		1 269
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	25 104	42 406
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	43 228	48 985
BENEFICE OU PERTE	-18 125	-6 579
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	25 103	41 137
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	3 307	7 572



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SAS 3C FINANCES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 918 361 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 18 125 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan
Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 473 510	25 103	57 000	1 441 614
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 473 510	25 103	57 000	1 441 614
ACTIF IMMOBILISE	1 473 510	25 103	57 000	1 441 614

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			25 103	25 103
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			25 103	25 103
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			57 000	57 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			57 000	57 000

Immobilisations financières

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL FRENES DE COMMELLE 69120 Vaux-En-Velin	10 000	-635 147	97,00	-34 838
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	8 500		1 106 017		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 158 314 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 158 314	1 158 314	
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 158 314	1 158 314	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 900 000,00 euros décomposé en 90 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan
Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 182 157 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 986	3 986		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	178 171	178 171		
Produits constatés d'avance				
Total	182 157	182 157		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	178 171			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 775 euros.

Charges à payer**Montant**

Fournisseurs fact non parvenues	3 440
Total	3 440

 Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers** Parties liées

Montant compris dans les charges financières : 3 307 euros.

Montant compris dans les produits financiers : 35 103 euros

Attestation**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS SAS 3C FINANCES relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 11 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	918 361
Chiffre d'affaires	
Résultat net comptable (Perte)	-18 125

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LYON
Le 12/04/2018

OHAYON Robert
Expert-Comptable

DUPLICATA
certifié conforme à l'original

SAS 3C FINANCES
Chez C.N.E
37 rue Francine Fromont
B.P 210
69515 VAULX-EN-VELIN CEDEX
RCS LYON 442 424 201

**PROCES VERBAL DE L ' ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 28 JUIN 2018**

Le 28 Juin 2018 à 11h30 chez CNE 37, rue Francine Fromont à VAULX-EN-VELIN,

Les actionnaires de la SAS 3C FINANCES au capital de 900 000 €, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

En présence du commissaire aux comptes Monsieur Christophe Robillard représentant la société ORIAL, les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée procède à la composition de son bureau :

- René DEVILLE est désigné Président
- Georges MANDICA est désigné Secrétaire de séance

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué qui constate que le quorum est atteint.

En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à disposition des actionnaires :

- Une copie de la lettre de convocation des actionnaires
- La feuille de présence
- Un exemplaire des statuts

DUPLICATA
certifié conforme à l'original

Il dépose les documents suivants qui sont soumis à l'Assemblée :

- Les comptes de l'exercice clos le 31.12.2017
- Le rapport du Président
- Le rapport du Commissaire aux comptes
- Le texte des projets de résolutions

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux comptes
- Quitus au président
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2017
- Affectation des résultats
- Questions diverses



Lecture est ensuite donnée du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux comptes.

Ensuite, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, il met aux voix les résolutions suivantes figurant sur l'ordre du jour.

Première résolution :

Après lecture du rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2017, l'Assemblée Générale approuve ce rapport et donne quitus au Président.

RESOLUTION APPROUVEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.

Deuxième résolution :

Après lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 soit le bilan et le compte de résultat, les dits comptes se soldant par une perte de 18 124,68 €.

RESOLUTION APPROUVEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale décide d'affecter la totalité du résultat de l'exercice 2017 soit une perte de 18 124,68 €.en report à nouveau

RESOLUTION APPROUVEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.

Quatrième résolution :

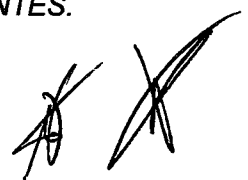
L'Assemblée Générale décide de rémunérer les comptes courants associés au taux légal maximal déductible si le résultat est positif ou la moitié du taux légal maximal déductible si le résultat est négatif.

RESOLUTION APPROUVEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.

Cinquième résolution :

Après lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions d'associés, l'Assemblée Générale approuve les conventions qui y sont mentionnées.

RESOLUTION APPROUVEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.

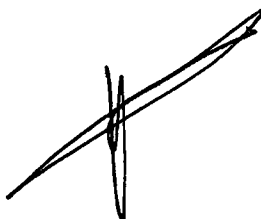
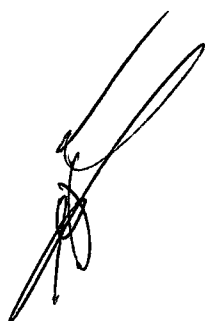
Two handwritten signatures in black ink, one on the left and one on the right, appearing to be initials or full names.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale donne pouvoir au porteur de copies ou extrait du présent procès verbal pour remplir toutes formalités de droit et pour faire le nécessaire.

RESOLUTION APPROUVEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h00.





Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

3 C FINANCES
SAS au capital de 900 000 Euros

37 rue Francine Fromont
69515 VAULX EN VELIN

442 424 701 RCS LYON

SIÈGE SOCIAL

LYON

Le Thelemos
12-15, quai du Commerce
C.P. 50203
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55
Fax 04 78 64 83 42

BUREAUX

PARIS

6 rue de Bassano
75116 Paris
Tél. 01 40 17 05 47
Fax 01 40 17 03 34

VALRÉAS

22, cours Jean Jaurès
BP 115
84603 Valréas cedex 03
Tél. 04 90 35 05 97
Fax 04 90 35 37 17

VILLEFRANCHE s/SAÔNE

167, rue Charles Germain
9400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43
Fax 04 74 60 62 56

www.orial.fr

Membre du réseau



Audit Statutaire *Premium*
RÉF 18801

DUPLICATA
certifié conforme à l'original

SAS 3 C FINANCES

Rapports du Commissaire aux Comptes
Exercice clos le 31 décembre 2017

Ce document contient 15 pages

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon.
SAS inscrite à l'Ordre des Experts Comptables des régions : Rhône-Alpes, Paris Ile-de-France et Provence Alpes Côte d'Azur.
S.A.S au capital de 3 762 911 € - 444 674 816 00012 RCS Lyon

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3C FINANCES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations

significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Le principal actif de la société étant composé de créances rattachées de participations, nous nous sommes assurés de la réciprocité des montants sur la base des bilans des entités concernées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes

ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 13 juin 2018

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes



C. ROBILLARD
Fondé de Pouvoirs

Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	283 300	8 500	274 800	274 800
Créances rattachées aux participations	1 158 314	520 536	637 778	703 467
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 441 614	529 036	912 578	978 267
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				774
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 783		5 783	5 561
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 783		5 783	6 335
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 447 398	529 036	918 361	984 602
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			1 158 314	1 190 210
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	900 000	900 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	23 894	23 894
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	262 753	262 753
Report à nouveau	-432 318	-425 739
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-18 125	-6 579
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	736 204	754 329
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	178 171	226 863
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 986	3 410
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	182 157	230 273
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	918 361	984 602
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	182 157	230 273
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)				
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			5 966	6 764
Impôts, taxes et versements assimilés			162	1 091
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			6 128	7 855
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-6 128	-7 855
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			20 851	28 348
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			4 252	12 790
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			25 104	41 137
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			33 793	33 549
Intérêts et charges assimilées (4)			3 308	7 581
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			37 101	41 130
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-11 997	7
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-18 125	-7 848



Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 269
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		1 269
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		1 269
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	25 104	42 406
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	43 228	48 985
BENEFICE OU PERTE	-18 125	-6 579
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	25 103	41 137
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	3 307	7 572

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SAS 3C FINANCES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 918 361 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 18 125 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence	1 473 510	25 103	57 000	1 441 614
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 473 510	25 103	57 000	1 441 614
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 473 510	25 103	57 000	1 441 614

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			25 103	25 103
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			25 103	25 103
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			57 000	57 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			57 000	57 000

Immobilisations financières



Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL FRENES DE COMELLE 69120 Vaux-En-Velin	10 000	-635 147	97,00	-34 838
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	8 500		1 106 017		
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 158 314 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 158 314	1 158 314	
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 158 314	1 158 314	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 900 000,00 euros décomposé en 90 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 182 157 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 986	3 986		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	178 171	178 171		
Produits constatés d'avance				
Total	182 157	182 157		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	178 171			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 775 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact non parvenues	3 440
Total	3 440



Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers**

Parties liées

Montant compris dans les charges financières : 3 307 euros.

Montant compris dans les produits financiers : 35 103 euros



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2017

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Lyon, le 13 juin 2018

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes



C. ROBILLARD
Fondé de Pouvoirs